

L'ESSENTIEL NEMATHORIN® 10 G SUR POMME DE TERRE L'ALTERNATIVE POUR LA LUTTE CONTRE LES NÉMATODES DORÉS ET LES TAUPINS



Nemathorin® 10G

syngenta®



Nemathorin® 10G

- **Composition :**
10 % fosthiazate
- **Formulation :** WG Granulé
- **DAR :**
Pomme de terre : 120 jours
- **DRE :** 48 heures
- **Densité :** 1,13 g/ml
- **Nb d'applications max :**
1 / an

Nouveau catalogue des usages :
Préconisations des cultures, cibles
et conditions d'emploi, se reporter
à l'étiquette du produit ou
www.syngenta.fr



CONDITIONS D'UTILISATION

• Nématodes dorés de la pomme de terre :

Nemathorin 10 G est la référence nématodes à la dose de **30 kg/ha** en plein (au moment de la plantation). Pour réaliser une protection sur toute la surface du sol, utiliser la dose de 30 kg/ha Nemathorin 10 G quel que soit le type de sol. Dans le cas d'une application localisée en bandes, il est possible de moduler la dose en respectant une quantité de 30 kg/ha. (Exemple : utiliser une dose de 10 kg/ha si la surface traitée correspond à 1/3 de la surface totale).

• Taupins sur tubercules :

Homologué à **20 kg/ha** en plein sur taupins, Nemathorin 10 G est une alternative et un complément efficace pour limiter les attaques à la récolte. Compte tenu de la biologie du taupin et de la variabilité du niveau d'attaque, une efficacité totale ne peut être garantie. Des conditions d'applications soignées ainsi que la mise en place de mesures prophylactiques adaptées en optimiseront la réussite. En localisé (à réserver aux parcelles à faible pression), localiser dans la butte et respecter la dose homologuée de 20 kg/ha.

Cas particulier de l'application dans la raie de plantation :

L'application localisée est à réserver exclusivement aux parcelles où le risque taupins est considéré comme faible et se fera sous la responsabilité de l'utilisateur.

Dans les parcelles identifiées à risques élevés, nous vous déconseillons la production de pomme de terre.

Etapes importantes :

- Une préparation soignée du sol avant plantation.
- Une application de la dose en plein 20 kg/ha sur taupins ou 30 kg/ha sur nématodes dorés.
- Une incorporation des granulés dans 10 à 15 cm de profondeur.

OPTIMISATION DE LA PROTECTION CONTRE LES TAUPINS

Une pression taupin en pleine croissance :

Nous constatons une remontée des populations dans toutes les régions productrices. Plusieurs pistes d'explications :

- Retrait des anciennes molécules polyvalentes.
- Evolution des pratiques agronomiques.
- Développement de nouvelles espèces de taupins.

La lutte chimique seule ne peut contrôler ces très fortes pressions. Les résultats de nombreuses sources montrent pour toutes les molécules du marché des efficacités limitées.

Il est impératif que l'utilisation du Nemathorin 10 G soit intégrée dans une approche globale de lutte :

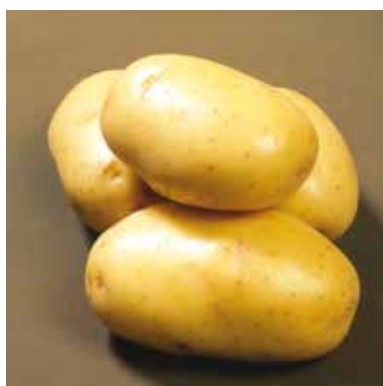
- Encourager les labours profonds en fin d'été.
- Promouvoir des rotations longues avec lutte contre le taupin sur les autres cultures.
- Dans une situation à risque, rechercher le maximum de précocité (région Sud France).

VOS AVANTAGES

- Une AMM sur les nématodes et sur les taupins, en pomme de terre.
- Une solution alternative et complémentaire aux autres mesures prophylactiques.
- Stockage facilité



Taupins



POSITIONNEMENT

La qualité de la mise en œuvre sera l'un des facteurs déterminants de la réussite de la protection contre les taupins :

- Assurer une préparation du sol soignée par un labour profond (action sur la texture du sol et perturbation des populations de taupins).
- Préparer un lit de plantation homogène et de texture fine.
- Répartir et incorporer les granulés de façon régulière dans 10 à 15 cm de profondeur sans excéder 20 cm.
- Vérifier régulièrement les doses appliquées (étalonnage des micro-granulateurs).
- Effectuer l'incorporation au moment de la plantation.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI POUR L'USAGE SUR POMME DE TERRE

- Eviter le contact avec la peau.
- Porter des gants, un vêtement de protection et un masque respiratoire (FFP3) pendant le mélange/chargement et porter des gants et un vêtement de protection pendant l'application du produit.
- Ne pas polluer l'eau avec le produit et son emballage. Eviter le rejet dans l'environnement.
- Ne pas appliquer sur sol drainé pour protéger les organismes aquatiques.
- Appliquer la préparation une fois tous les trois ans pour protéger les eaux souterraines.
- Les granulés doivent être soigneusement incorporés dans le sol pour protéger les oiseaux et mammifères sauvages.
- En cas de remplacement d'une culture traitée, un délai de 90 jours devra être respecté avant l'implantation d'une nouvelle culture.

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.

RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.

N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

NEMATHORIN® 10 G - AMM N° 9600199 - Composition : 10 % fosthiazate * - Danger - H301 - Toxique en cas d'ingestion. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection pendant toutes les opérations de traitement et une protection respiratoire (FFP3) pendant le mélange/chargement. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P330 Rincer la bouche. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. En cas de remplacement d'une culture traitée, un délai de 90 jours devra être respecté avant l'implantation d'une nouvelle culture. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SPe1 Pour protéger les eaux souterraines, appliquer la préparation une fois tous les trois ans pour l'usage pomme de terre. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol drainé pour l'usage pomme de terre. SPe5 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, les granulés doivent être soigneusement incorporés dans le sol pour l'usage

pomme de terre.

© Marque enregistrée et fabriquée par ISK biosciences Europe S.A. et * substance active de Ishihara Sangyo Kaisha Ltd Japan.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées* : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr (*nouveau catalogue des usages).

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez demander à ne pas recevoir nos offres et informations commerciales ou autres informations. Vous pouvez exercer vos droits soit en adressant un courrier électronique à partir de la rubrique « Nous contacter » du site www.syngenta.fr soit en envoyant un courrier à Syngenta France SAS, Département Marketing Client - 1, avenue des Prés CS 10537 78286 Guyancourt Cedex.



Nemathorin® 10G

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.